

Martigny, le 22 juin 2017

En 2017, les communes ne mettent pas la tête dans le sac !

Depuis plusieurs mois, les communes du Valais romand ont entamé les démarches d'approbation des nouveaux règlements communaux sur les déchets par leurs Assemblées Primaires ou leurs Conseils Généraux.

De leur côté, l'Association Région Valais romand et le groupe de travail poursuivent leurs actions dans l'objectif de l'introduction de la taxe au sac au 1er janvier 2018.

Un changement législatif bien accueilli par les citoyens

Plus d'une trentaine de communes du Valais romand auront, à fin juin 2017, soumis leur règlement des déchets à l'approbation de leurs citoyens ou de leurs conseillers généraux. L'Association Région Valais romand relève que les retours sont positifs et que les citoyens, conscients de la nécessité de modifier le système actuel, réservent un accueil favorable à la taxe au sac.

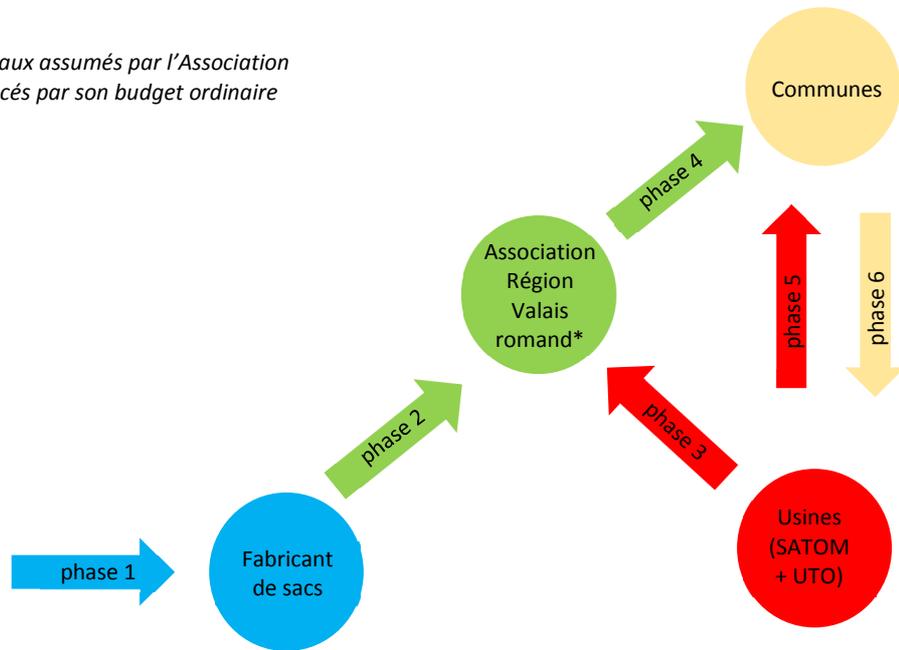
Un prix de sac retenu

A la suite des différentes démarches juridiques et contractuelles, le comité de l'Association Région Valais romand est en mesure de confirmer que le prix de vente d'un sac de 35 litres a été fixé à 1.90 CHF.

Un processus de gestion défini

Le processus de gestion suivant a été défini :

* Les travaux assumés par l'Association sont financés par son budget ordinaire



Phase 1 : fabrication et distribution des sacs aux revendeurs par le fabricant

Phase 2 : versement de la taxe à l'Association par les fabricants

Phase 3 : transfert des informations liées au tonnage des déchets ménagers à l'Association par les usines (SATOM + UTO)

Phase 4 : versement de la taxe aux communes par l'Association sur la base des tonnages par commune

Phase 5 : facturation de l'incinération et de la péréquation des transports aux communes par les usines

Phase 6 : paiement de la facture par les communes aux usines

Actuellement, aucune ombre donc au tableau : les démarches vont bon train pour respecter la date d'entrée en vigueur de la taxe au sac prévue le 1^{er} janvier prochain !

Personne de contact :

M. Philippe Varone, Président de Sion et de l'Association Région Valais romand

027.324.11.00



Un soutien pour les 63 communes de la Région Valais romand et leurs entreprises, dans la poursuite de résultats interconnectés !

Plus d'informations sur : www.regionvalaisromand.ch